



- ❖ Pour les instances du comité d'établissement (CE) et d'entreprise (CCE), il y a des commissions obligatoires et des commissions facultatives ou conventionnelles.
- ❖ Egalement, lorsque des accords Groupe et société sont signés (GAE – GPEC – Télétravail – Génération ...), des commissions de suivi d'accord sont mises en place.
- ❖ Les commissions des activités socioculturelles et sportives du CE sont traitées dans notre fiche du CE.

Qu'est-ce qu'une commission ?

Une commission est une **émanation du CE (ou du CCE)**.

Les commissions permettent d'**approfondir les sujets** dont elles font l'objet et permettent de **rendre des avis éclairés aux élus**.

Ex : La formation professionnelle et l'emploi – Cantine – Egalité – Economique...

Le nombre et la diversité des membres des commissions doivent être suffisants pour favoriser la bonne dynamique de travail et le débat.



Dans la pratique, l'efficacité des commissions repose sur des membres qui doivent être au minimum intéressés, éclairés sur les sujets traités sachant que les sujets sont souvent techniques et juridiques

Les membres peuvent bénéficier tout au long de leur mandat d'une formation spécifique.

Commissions obligatoires du CE*

Elles sont présidées par un élu du CE.

Emploi - Formation

Egalité professionnelle
Femmes/Hommes

Logement/Habitat

Les informations concernant ces commissions sont transmises au CE et donc à nos élu (Aïssa et Thierry) et notre représentante syndicale au CE (Yasmine).

Commissions conventionnelles du CE*

Entraide/Solidarité

- Thierry
- Yasmine

Restaurant d'entreprise

- Sonia
- Abbas

* Pour chaque commission, voir nos fiches spécifiques.

Les commissions obligatoires du CCE (Comité Central d'Entreprise)

ECONOMIQUE

(5 membres élus)

- Membre élu SUPPer : Aïssa
- Représentant Syndical SUPPer : André

Formation professionnelle / Emploi

(5 membres élus)

- Membre élu SUPPer : Thierry
- Représentant Syndical SUPPer : André

Egalité professionnelle Femmes / Hommes

(5 membres élus)

- Membre élue SUPPer : Marie-Paule
- Représentant Syndical SUPPer : Thierry

Information et aide au Logement

(5 membres élus)

- Membre élu SUPPer : Yasmine
- Représentant Syndical SUPPer : Thierry

Les commissions mises en place dans le cadre d'un accord de l'ex-TR6 aujourd'hui LAS France

GPEC - Anticipation

- Membres SUPPer : Thierry (membre CCF) + 2 représentants parmi les RS André – Léo ou les DSC Patrick – Aïssa – Claude - Sylvain

Télétravail

- Membre SUPPer : Thierry

HANDI

- Membre SUPPer Commission locale Rungis-Toulouse : Yasmine
- Membre SUPPer Commission centrale LAS : Thierry